

CHARGEURS DE BATTERIE A DECOUPAGE AVEC DISJONCTEUR 230V, EN BOITIER PLASTIQUE

190-230 50-60Hz / 13.7V 20A REF : 30.68200.12

Nous vous remercions de votre achat et souhaitons que ce produit vous apporte entière satisfaction.

Avant de passer à l'utilisation du produit, il est conseillé de lire attentivement les instructions présentées ci-dessous.

Le fabricant ne peut être considéré comme responsable et décline toute responsabilité en cas de dommages subis par les personnes ou les biens à la suite d'une utilisation impropre et en référence aux avertissements reportés dans ce manuel. La société SCHEIBER se réserve le droit de modifier les caractéristiques des produits dans l'intérêt de ses clients.

CONSERVER TOUJOURS CE MANUEL SOIGNEUSEMENT

Le manuel décrit comment utiliser et installer le produit.

Ne pas utiliser le produit autrement que pour ce qu'il a été conçu.

Après avoir déballé le produit, s'assurer qu'il est complet et en bon état, en cas de doute s'adresser immédiatement à quelqu'un ayant la qualification professionnelle voulue.

Ne laisser aucune partie de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes non responsables.

Si le produit tombe ou qu'il subit des chocs violents, s'adresser immédiatement à quelqu'un de qualifié de façon à s'assurer que l'appareil fonctionne correctement.

Sommaire :

I.	INFORMATIONS AVANT L'INSTALLATION.....
II.	CABLAGE.....
III.	SECTIONS DE CABLES
IV.	INSTALLATION.....
V.	RACCORDEMENTS DE L'ENSEMBLE.....
VI.	FIXATION DU CHARGEUR
VII.	MAINTENANCE.....
VIII.	FONCTIONNEMENT DU VENTILATEUR ET DE LA PRESENCE 230V
IX.	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

SCHEIBER DIFFUSION

85120 SAINT PIERRE DU CHEMIN - FRANCE

Tél : 02 51 51 74 48

Fax : 02 51 51 99 50

Tél international : +33 2 51 51 74 48

Fax international : +33 2 51 51 99 50

E-mail: sav@scheiber.fr

Site web: www.scheiber.fr

I. INFORMATIONS AVANT L'INSTALLATION

ATTENTION :

Ce chargeur doit être branché dans un socle de prise de courant relié à la terre.

Ce chargeur doit être déconnecté du secteur avant toute manipulation.

Ce chargeur doit être installé et fixé (voir chapitre installation).

Déconnecter l'alimentation avant de brancher ou de débrancher les connexions sur la batterie et/ou secteur

Le chargeur ne doit absolument pas être utilisé si le boîtier ou les câbles sont endommagés.

Le chargeur ne doit pas être utilisé dans un endroit mouillé ou humide.

MISE EN GARDE : Pendant la charge de batterie au plomb, placer celle-ci dans un endroit bien aéré. Eviter les flammes et les étincelles. Gaz explosif.

Ce chargeur n'est pas destiné à la recharge de piles.

Pour les chargeurs destinés à être montés dans des caravanes ou véhicules aménagés, il faut veiller à ce que le raccordement au réseau d'alimentation soit effectué conformément aux règles d'installations nationales.

II. CABLAGE

- Si les câbles doivent être glissés à travers des parois métalliques, utiliser une gaine,
- Ne pas poser les câbles sur les matériaux électriques conducteurs,
- Ne pas laisser les câbles 230V et les câbles 12V DC ensemble dans la même gaine
- Protéger les câbles correctement
- Positionner les câbles de sorte qu'ils ne puissent pas être endommagés.
- La mise hors tension de cet appareil doit se faire en basculant sur « off » le disjoncteur prévue à cet effet et du retrait de la fiche secteur. Elle doit rester accessible

III. SECTIONS DE CABLES

Les raccordements doivent se faire hors-tension

Modèle 20A

**I
M
P
O
R
T
A
N
T**

Côté batterie :

L'ensemble 30.68200.12 est livré avec deux câbles de section 6mm² de longueur 0.8m.
En cas de rallongement de ces câbles veiller à ce que les raccordements soient d'**excellente** qualité et ne dépasse pas 3m

Côté Secteur :

L'ensemble 30.68200.12 servant à la fois de chargeur et de distribution 230V, la section du câble d'alimentation 230V doit être de 2.5mm².

SCHEIBER DIFFUSION

85120 SAINT PIERRE DU CHEMIN - FRANCE

Tél : 02 51 51 74 48

Fax : 02 51 51 99 50

Tél international : +33 2 51 51 74 48

Fax international : +33 2 51 51 99 50

E-mail: sav@scheiber.fr

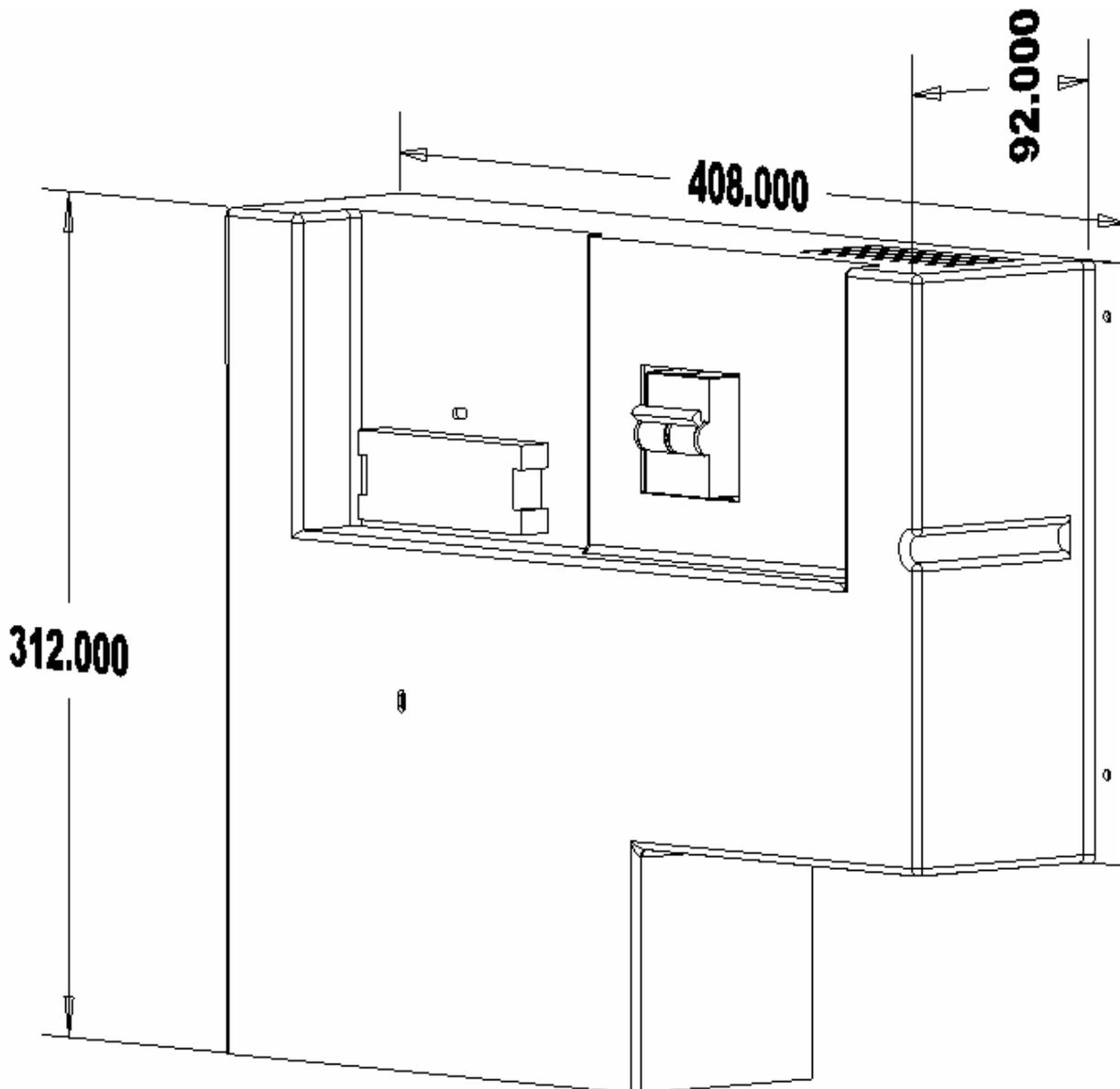
Site web: www.scheiber.fr

IV . INSTALLATION

Le chargeur doit être installé dans un lieu dégagé (environ 15 cm de chaque côté et 10cm sur le dessus) et ne pas être recouvert.

Pour une meilleure ventilation naturelle, nous conseillons de fixer le chargeur verticalement.

Faire attention à ce que la fiche de prise de courant soit accessible.

**SCHEIBER DIFFUSION****85120 SAINT PIERRE DU CHEMIN - FRANCE**

Tél : 02 51 51 74 48

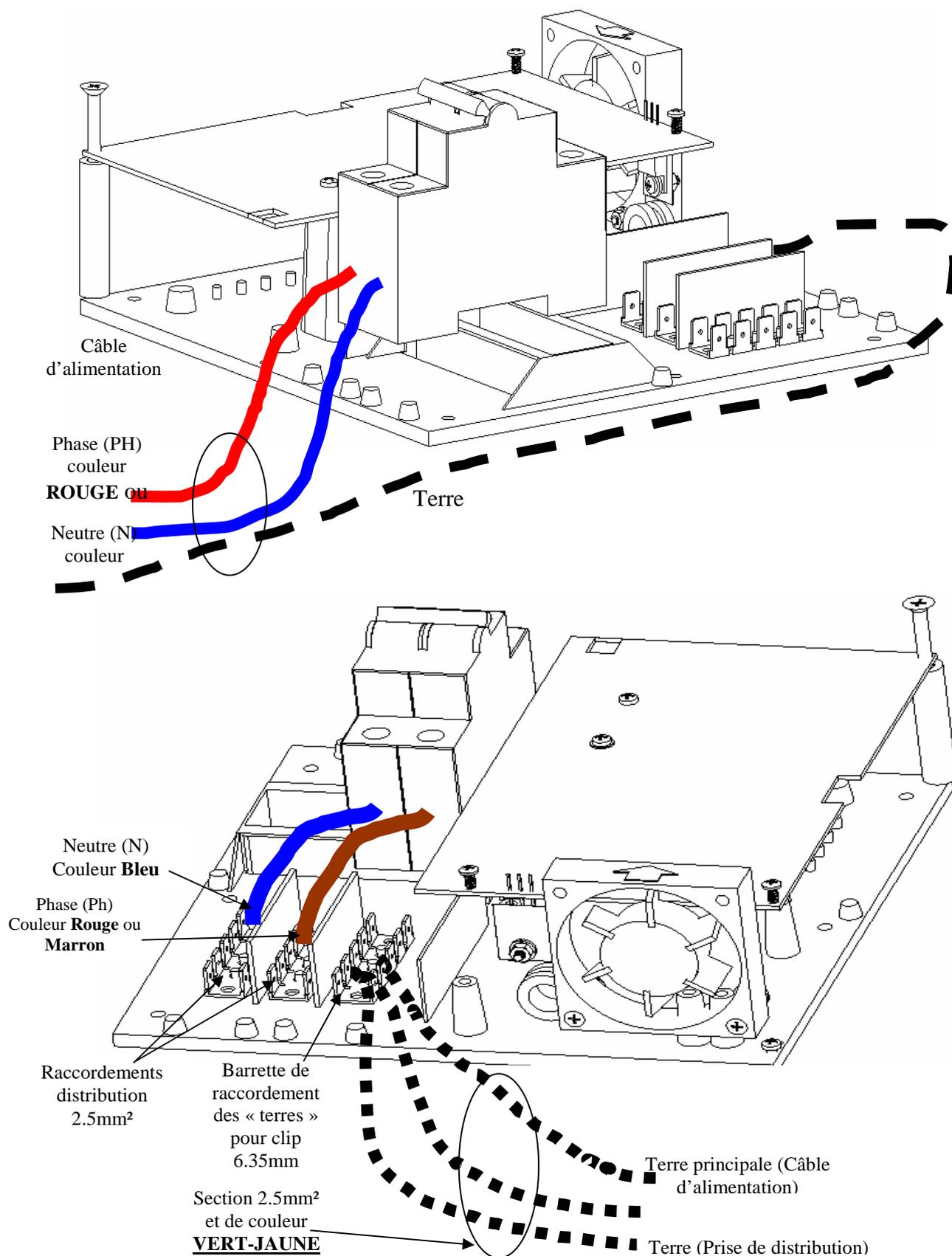
Fax : 02 51 51 99 50

Tél international : +33 2 51 51 74 48

Fax international : +33 2 51 51 99 50

E-mail: sav@scheiber.frSite web: www.scheiber.fr

V RACCORDEMENTS DE L'ENSEMBLE



SCHEIBER DIFFUSION

85120 SAINT PIERRE DU CHEMIN - FRANCE

Tél : 02 51 51 74 48

Fax : 02 51 51 99 50

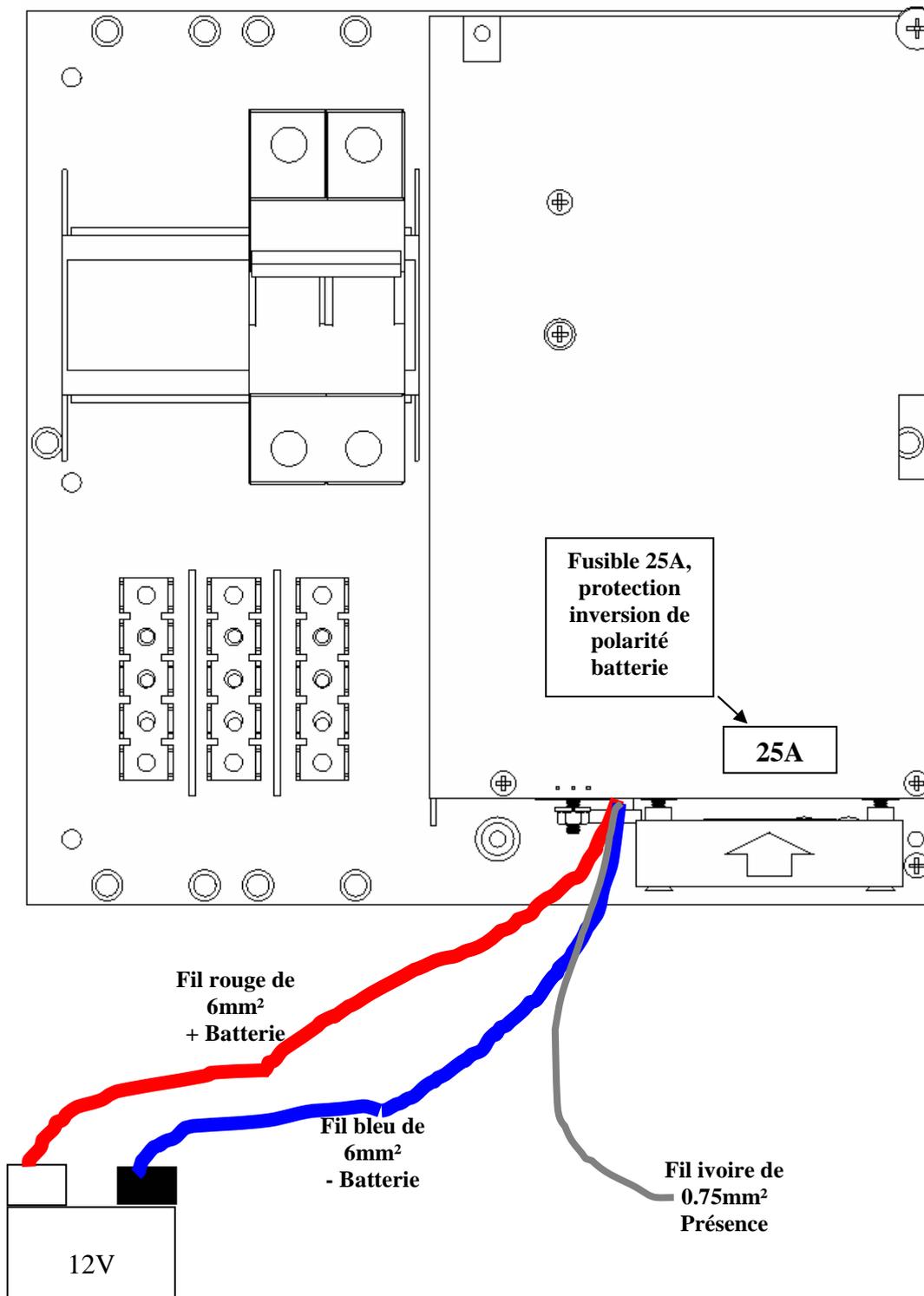
Tél international : +33 2 51 51 74 48

Fax international : +33 2 51 51 99 50

E-mail: sav@scheiber.fr

Site web: www.scheiber.fr

Les raccordements doivent se faire hors-tension



SCHEIBER DIFFUSION

85120 SAINT PIERRE DU CHEMIN - FRANCE

Tél : 02 51 51 74 48

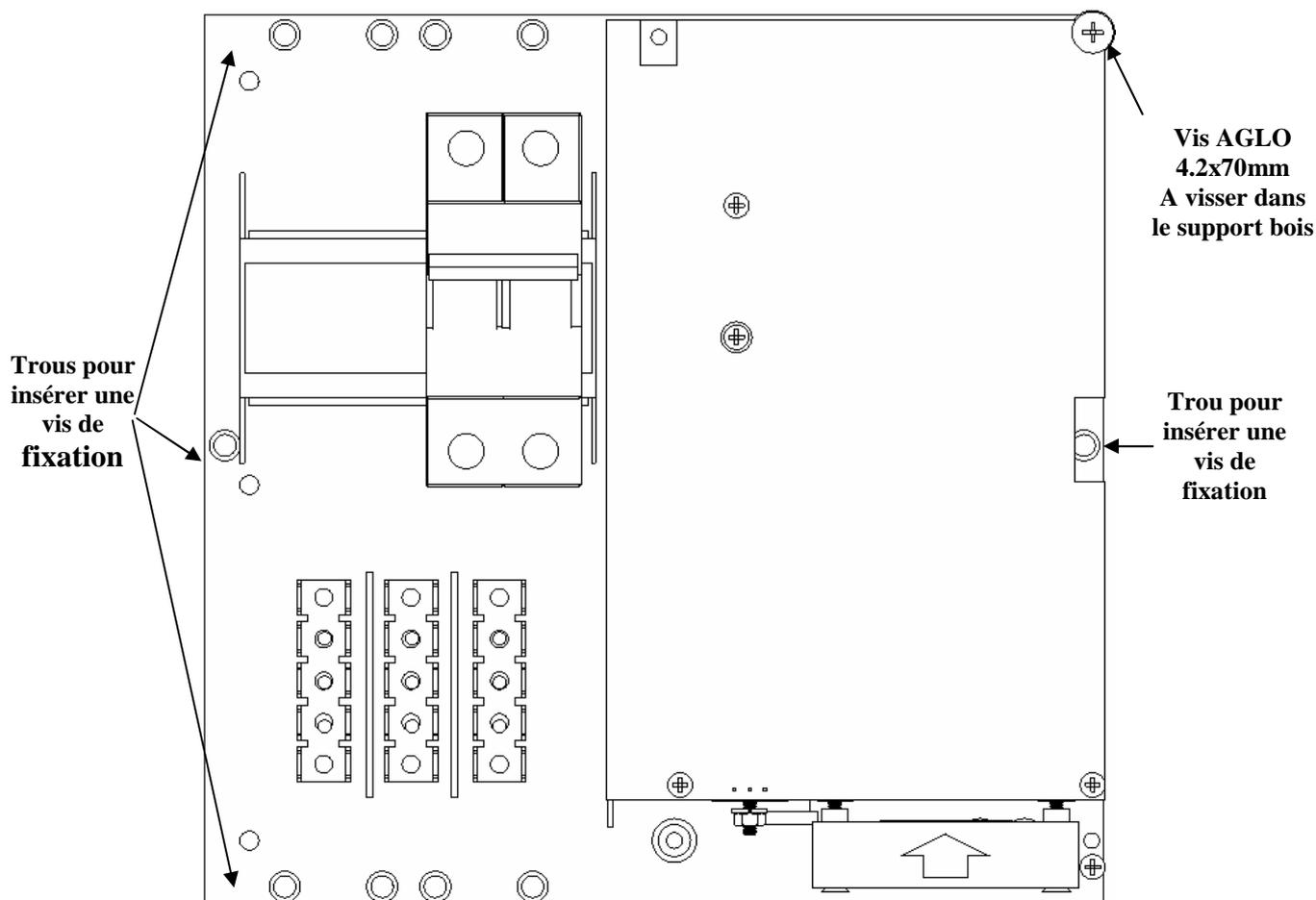
Fax : 02 51 51 99 50

Tél international : +33 2 51 51 74 48

Fax international : +33 2 51 51 99 50

E-mail: sav@scheiber.fr

Site web: www.scheiber.fr

VI . FIXATION DU CHARGEURVII . MAINTENANCE

La maintenance du produit doit se faire hors tension (côté secteur et batterie)

ATTENTION : En cas de remplacement du fusible, retirer d'abord la fiche du secteur et respecter le calibre indiqué sur le tableau des caractéristiques. Toute autre valeur risquerait d'endommager le chargeur. Le fusible de protection 230V étant un modèle sur circuit imprimé son remplacement n'est pas possible simplement.

VIII . FONCTIONNEMENT DU VENTILATEUR ET DE LA PRESENCE 230V

Le chargeur est équipé d'un ventilateur, dont le fonctionnement est asservi à une sonde de température.

Il se met en route quand la température interne dépasse un seuil fixé en usine

Il s'arrête quand la température sera redescendu (fixée en usine).

Le chargeur est équipé d'une information présence 230V qui peut être raccordé à un tableau SCHEIBER.

- Lorsque le 230V du chargeur est présent, un « + » 12V est présent sur le fil de couleur ivoire
- Lorsque le chargeur est débranché (disjoncteur chargeur abaissé) une masse batterie est présente

SCHEIBER DIFFUSION

85120 SAINT PIERRE DU CHEMIN - FRANCE

Tél : 02 51 51 74 48

Fax : 02 51 51 99 50

Tél international : +33 2 51 51 74 48

Fax international : +33 2 51 51 99 50

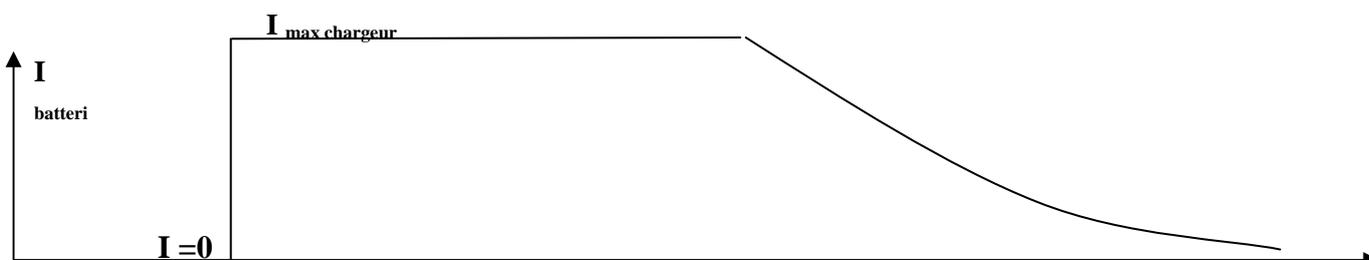
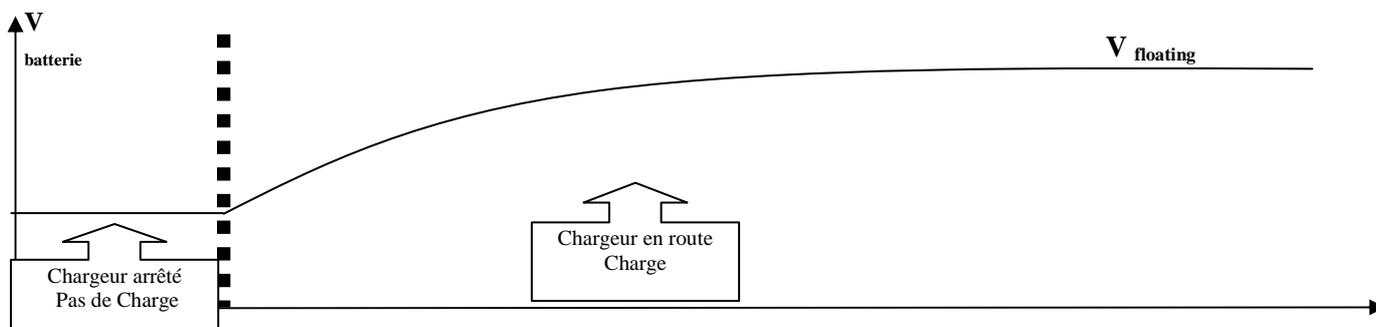
E-mail: sav@scheiber.fr

Site web: www.scheiber.fr

IX . CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Ces appareils sont de classe I.

MODELE	REF : 30.68200.01
Tension d'alimentation	190VAC-250VAC / 50Hz-60Hz
Courant max sur secteur	1.7A
Tension de charge en entretien (V floating)	13.7VDC
Courant de charge max	20A permanent
Type de batteries compatibles	Batteries rechargeables au plomb (Pb) 12 V (6 éléments de 2 V) à électrolyte libre ou gélifiée
Courbe de charge	IU
Branchement alimentation	Par câble 3G2.5 ² sur disjoncteur
Branchement batterie	Par deux fils de 4mm ² (Rouge pour le +) (Bleu pour le moins)
Protection entrée	Par fusible 2A, soudé sur le circuit
Protection inversion de polarité	Fusible=25 A (plat) interne type automobile
Protection surcharge	Coupure électronique
Ventilation	Forcée
Protection	Oui, régulation électronique et fusible
Protection 230V	Par disjoncteur bipolaire 16A (Phase + Neutre)
Voyant présence 230V	Oui, par « + » 12V quant le chargeur est sous tension
Fixation	4 vis
Longueur largeur Hauteur Poids	210 x 210 x 100 mm 1,3 kg
Matériau et couleur du capot/boîtier	Capot : ABS noir Platine POLYPRO RPP 371ND naturel
Température de fonctionnement/stockage	-10°C à + 40°C / - 20°C à + 70° C
Normes	EN_NF 60950, EN_NF 55022B, EN_NF 61000-4-2, EN_NF 61000-4-3, EN_NF 61000-4-6, EN_NF 60335-29



SCHEIBER DIFFUSION

85120 SAINT PIERRE DU CHEMIN - FRANCE

Tél : 02 51 51 74 48

Fax : 02 51 51 99 50

Tél international : +33 2 51 51 74 48

Fax international : +33 2 51 51 99 50

E-mail: sav@scheiber.fr

Site web: www.scheiber.fr

CONDITIONS DE GARANTIES

Objet de la garantie : SCHEIBER SA garantit ses matériels pour défaut et vices cachés dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code Civil. Les réparations effectuées pendant la période de garantie ne changent pas les termes et la durée de cette garantie qui est de 2 ans. **Les prestations sous garantie sont soumises à la présentation de la facture certifiant la date du début de la garantie.**

Exclusion de la garantie : cette garantie n'est pas applicable en cas d'altération ou de mauvaises utilisations des appareils (erreur de branchement, chute, choc, remplacement des fusibles par des valeurs non conformes). Elle ne couvre pas la re-calibration ou le réétalonnage consécutifs à la dérive et au vieillissement normal des matériels.

Modalités de la garantie : les frais de transport sont à la charge du client. Si le matériel reçu est non conforme, la société se réserve le droit de refuser de réparer gratuitement et propose un devis.

Limites de responsabilité : la société SCHEIBER ne pourra en aucun cas être considérée responsable des dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation des matériels ou des pannes et anomalies de fonctionnement de ceux-ci.

WARRANTY TERMS & AFTER-SALES

Warranty subject: The company SCHEIBER warranties all its products' range against failures or masked-failures according to the article 1641 and followings of the Civil Code. Repairs and replacement of the equipment during the warranty period do not change terms or time of this warranty which is of 2 years. **Repairs and replacement of the faulty parts under warranty are made only on presentation of the invoice which certifies the warranty beginning date.**

Warranty does not apply: This warranty can not be applied in case of misuse, wrong installation, repair by anyone else than a SCHEIBER authorised technician, damage arising from improper use (fuses replaced by another value), utilisation in an unsuitable environment or if the equipment has suffered from physical damages through handling, transport... It does not cover calibration or verification due to the normal age of the components.

Warranty modalities: The equipment freight will be charged to the customer. If the returned equipment does not conform, our company considers it has the right to refuse the free repair and proposes an estimate.

Responsibility limits: In any case, the company SCHEIBER will not be held responsible for direct damages or damages not due to the normal use of the equipment.

In case of a dispute arising between the parties, the case shall be submitted to the French Right to the court specified by the company SCHEIBER.

GEWÄHRLEISTUNG

Betr.: Wir empfehlen ausdrücklich, die Bedienungsanleitung genau zu lesen und die dort gegebenen Hinweise zu beachten.

SCHEIBER S.A. steht für alle Fehler und versteckten Mängel seiner Geräte nach den Art. 1641 ff. des Code civil ein. Fehlerhafte Teile werden ohne Berechnung des Materials und der Arbeitszeit ersetzt. Die Gewährleistungszeit beträgt 2 Jahre. Während der Gewährleistungszeit beeinflussen ausgeführte Reparaturen nicht deren Ablauf. **Gewährleistungsrechte bestehen nur gegen Vorlage des den Beginn des Lieferscheins, der die Gewährleistungszeit ausweist.**

Ausnahmen: Gewährleistungsrechte bestehen nicht im Fall der Veränderung oder beim Missbrauch der Geräte (Fehlanschluss, Sturz, Erschütterung, Einbau ungeeigneter Ersatzsicherungen). Sie umfassen keine Eichung oder Skalierung, die aufgrund normaler Alterung der Geräte vorkommen.

Modalitäten der Garantie: Der Kunde bezahlt die Kosten des Versandes. Sofern die Voraussetzungen einer Gewährleistung nicht vorliegen, behält sich SCHEIBER S.A. vor, eine kostenlose Reparatur abzulehnen und einen Kostenvoranschlag zu unterbreiten. Haftungsbegrenzung: SCHEIBER S.A. haftet unter keinen Umständen für unmittelbare oder mittelbare Schäden, die durch Gebrauch, Pannen oder Funktionsstörungen der Geräte entstehen.

CONDICIONES DE GARANTÍA

Objeto de la garantía : SCHEIBER SA garantiza sus materiales contra los defectos y vicios ocultos en las condiciones previstas en los artículos 1641 y siguientes del Código Civil Francés. Las reparaciones realizadas durante el período de garantía no cambian las condiciones y la duración de esta garantía que es de 2 años. **Se someten las prestaciones realizadas con garantía a la presentación de la factura certificando la fecha del principio de garantía.**

Exclusión de la garantía : no se aplica esta garantía en caso de alteración o de malas utilizations de los aparatos (error de enchufe, caída, choque, sustitución de fusibles por valores impropios). No cubre la recalibración o el ajuste debido a la deriva o al envejecimiento normal de los materiales. Modalidades de la garantía : los gastos de transporte corren a cargo del cliente. Si no está conforme el material recibido, la sociedad SCHEIBER tiene el derecho de rechazar la reparación gratuita y hace un propuesta. Limites de responsabilidad : en ningún caso se considerará la sociedad SCHEIBER como responsable de los daños directos o indirectos que resultan de la utilización de los materiales o de las averías o anomalías de funcionamiento de estos. En caso de conflicto, se somete el caso al derecho francés en el corte indicado por la sociedad SCHEIBER.

SCHEIBER DIFFUSION**85120 SAINT PIERRE DU CHEMIN - FRANCE**

Tél : 02 51 51 74 48

Fax : 02 51 51 99 50

Tél international : +33 2 51 51 74 48

Fax international : +33 2 51 51 99 50

E-mail: sav@scheiber.frSite web: www.scheiber.fr